



COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 Octobre 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 29 octobre 2020 sous la présidence de Mr Guy SAUVAITRE, Maire.

Monsieur le Maire a ouvert la séance en demandant à l'Assemblée d'observer une minute de silence en hommage à Mr Samuel PATY.

Les décisions suivantes ont été prises au cours de cette séance :

- Le règlement intérieur du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité
- Un avis favorable, avec 14 voix pour et 1 abstention, est donné au projet éolien de la CPENR de « Bena ». Cependant, l'assemblée dans sa majorité, demande à ce que les éoliennes soient d'une hauteur identique à celles du parc éolien du « Champ des Moulins ».
- Monsieur le Maire est autorisé à signer l'avenant prorogeant jusqu'au 31 décembre 2021, la convention d'accompagnement pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti passée avec la SOREGIES.
- Le Conseil municipal décide d'acquérir auprès des consorts PALLU, la parcelle Cadastree section AC n°128, située « Le Presbytère » d'une superficie de 1054 M2 pour un montant de 4000 €.
- A la demande de l'UNC de Chaunay, les noms de 25 Poilus nés à Chaunay et morts pour la France durant la Première Guerre mondiale seront inscrits sur le monument aux Morts de la Commune.
- Le conseil municipal décide d'apporter son soutien aux communes des Alpes Maritimes durement touchées par la tempête Alex, par le versement d'un don de 1250 €.
- Le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur différents biens aliénés.